

> PARTS VARIABLES

Production et distribution d'eau potable	unités	TVA	HT	TTC
Consommation	m ³	5,5 %	1,3375 €	1,4111 €
Collecte et traitement des eaux usées	unités	TVA	HT	TTC
Part collectivité jusqu'à 6 000 m ³	m ³	10 %	0,869 €	0,9559 €
Part délégataire jusqu'à 6 000 m ³	m ³	10 %	0,584 €	0,6424 €
Part collectivité de 6 001 à 12 000 m ³	m ³	10 %	0,931 €	1,0241 €
Part délégataire de 6 001 à 12 000 m ³	m ³	10 %	0,522 €	0,5742 €
Part collectivité de 12 001 à 50 000 m ³	m ³	10 %	1,055 €	1,1605 €
Part délégataire de 12 001 à 50 000 m ³	m ³	10 %	0,398 €	0,4378 €
Part collectivité supérieur à 50 000 m ³	m ³	10 %	1,13 €	1,243 €
Part délégataire supérieur à 50 000 m ³	m ³	10 %	0,323 €	0,3553 €
Organismes publics	unités	TVA	HT	TTC
Consommation eau potable	m ³	5,5 %	0,43 €	0,4537 €
Performance des réseaux d'eau potable	m ³	5,5 %	0,011 €	0,0116 €
Performance des systèmes d'assainissement collectif	m ³	10 %	0,07 €	0,077 €
Préservation sur la ressource en eau	m ³	5,5 %	0,067 €	0,0707 €

> ABONNEMENTS

Production et distribution d'eau potable	unités	TVA	HT	TTC
Pour un compteur diamètre 15 mm	annuel	5,5 %	20,17 €	21,28 €
Pour un compteur diamètre 20 mm	annuel	5,5 %	45,53 €	48,03 €
Pour un compteur diamètre 25/30 mm	annuel	5,5 %	102,45 €	108,08 €
Pour un compteur diamètre 40 mm	annuel	5,5 %	182,08 €	192,09 €
Pour un compteur diamètre 50 mm	annuel	5,5 %	284,57 €	300,22 €
Pour un compteur diamètre 60/65 mm	annuel	5,5 %	409,78 €	432,32 €
Pour un compteur diamètre 80 mm	annuel	5,5 %	728,49 €	768,56 €
Pour un compteur diamètre 100 mm	annuel	5,5 %	1 138,27 €	1 200,87 €
Pour un compteur supérieur à un diamètre 100 mm	annuel	5,5 %	1 138,27 €	1 200,87 €
Borne de puisage par carte ou clé	annuel	5,5 %	102,45 €	108,08 €
Collecte et traitement des eaux usées	unités	TVA	HT	TTC
Abonnement - part collectivité	annuel	10 %	8,64 €	9,50 €
Abonnement - part délégataire	annuel	10 %	12,43 €	13,67 €

> PRESTATIONS LIÉES AU SERVICE À L'USAGER

Frais de gestion	unités	TVA	HT	TTC
Frais d'accès au service suite à un changement d'abonné comprenant les frais administratifs				
• Sans l'intervention technique d'ouverture de branchement et de relève	unité	10 %	25 €	27,5 €
• Avec l'intervention technique d'ouverture de branchement et de relève	unité	10 %	45 €	49,5 €
Frais d'accès au service pour une carte de puisage Moneca	unité	10 %	25 €	27,5 €
Frais de déplacement d'un agent technique de clientèle	unité	10 %	30 €	33 €
Frais de pose de compteur				
Diamètre 15 à 20 mm	unité	10 %	40 €	44 €
Diamètre 30 à 40 mm	unité	10 %	70 €	77 €
Diamètre > 40 mm	unité	10 %	200 €	220 €
Pénalité pour retard de paiement (appliquée à la deuxième relance)	unité	0 %	12 €	12 €
Frais de rejet de paiement (TIP, chèque, prélèvement)	unité	10 %	3 €	3,30 €

› GESTION DES USAGERS

Frais de déplacement en cas de non-paiement (notification physique, médiation)	unité	10 %	30 €	33 €
Frais de fermeture et de réouverture d'un branchement en cas de non-paiement	unité	10 %	60 €	66 €
Autres frais	unités	TVA	HT	TTC
Frais de relève particulière à la demande de l'abonné	unité	20 %	30 €	36 €
Frais pour absence d'abonnement ou de résiliation	unité	20 %	45 €	54 €
Frais de remplacement d'un compteur pour étalonnage à la demande de l'abonné (lorsque le compteur est conforme)	unité	20 %	130 €	156 €
Frais de remplacement de compteur en cas de faute ou de négligence de l'abonné	unité	20 %	90 €	108 €
Frais pour rendez-vous non honoré par l'abonné (sauf si demande d'annulation au minimum 2 heures avant le rendez-vous)	unité	20 %	45 €	54 €
Frais pour relève de compteur impossible (non accès)	unité	20 %	60 €	72 €
Frais de déplacement d'un agent en période d'astreinte (pour un motif externe au service public de l'eau)	unité	20 %	80 €	96 €
Perte d'une carte de puisage Moneca	unité	20 %	40 €	48 €

Pénalités	unités	TVA	HT	TTC
Pénalité pour bris de scellé ou dégradation du poste de comptage	unité	0 %	250 €	250 €
Pénalité pour prise d'eau illégale (fraude sur un appareil de défense à incendie ou sur un branchement : piquage et/ou inversion de compteur)	unité	0 %	500 €	500 €
Accès provisoire à l'eau	unités	TVA	HT	TTC
Mise à disposition et installation d'un matériel de puisage et de comptage				
• Compteur de diamètre 15 à 30 mm	unité	20 %	109 €	130,80 €
• Compteur supérieur à un diamètre 30 mm	unité	20 %	270 €	324 €
Frais de non-restitution du matériel de puisage et de comptage à la résiliation				
• Compteur de diamètre 15 à 30 mm	unité	20 %	109 €	130,80 €
• Compteur supérieur à un diamètre 30 mm	unité	20 %	270 €	324 €
Contrôle des installations	unités	TVA	HT	TTC
Contrôle des installations privatives de distribution d'eau potable (ouvrages de prélèvement, puits et forages et des ouvrages de récupération des eaux de pluie)	unité	20 %	120 €	144 €
Frais de suivi de dossier et contrôle des travaux	Tarifs sur disponibles demande			

› PRODUITS DÉRIVÉS

Bouteille et carafes	< 5 bouteilles	unité	20 %	7,5 €	9 €
	> 5 bouteilles	unité	20 %	7 €	8,40 €
Gourde		unité	20 %	3,5 €	4,20 €
Carnet pédagogique « Tout savoir sur l'eau »		unité	20 %	6,67 €	8 €
Poster géant à colorier		unité	20 %	10 €	12 €